

J'aimerais savoir comment se déroule la première année de droit

Par **Mimique**, le 10/02/2018 à 16:08

Bonjour, je passe le bac et j'ai pour objectif de faire des études de droit et j'aimerais avoir orientation.

Par **Muppet Show**, le 10/02/2018 à 17:38

Bonjour,

La 1ère année est celle de la découverte et de la mise en place de méthode de travail. Nous ne sommes plus au lycée il faut se prendre en charge.

On voit un peu de droit privé, un peu de droit public, c'est une année « générale » si on veut dans le sens où on voit plein de matières différentes (toujours dans le droit bien sûr).

Par la suite, on entre dans du « véritable » droit si je peux m'exprimer ainsi, puis on se spécialise de plus en plus au fil des années.

La première année, avec du recul, n'est pas difficile mais il faut travailler pour acquérir les bases pour ne pas avoir de lacunes par la suite.

Je pense que d'autres vont compléter mon message.

Par **Mimique**, le 10/02/2018 à 17:55

En gros la première année c'est comparable à la première année de lycée!?

Par **Lorella**, le 10/02/2018 à 18:10

Des conseils pour réussir sa 1ère année de droit très judicieux ici :

https://www.reussirmavie.net/Reussir-sa-premiere-annee-de-droit-conseils-aux-futurs-juristes_a870.html

Par **Camille**, le 10/02/2018 à 18:53

Bonjour,

[citation]je passe le bac[/citation]

Alors, pourquoi avez-vous choisi "Notaire" dans votre profil ?

Par **Mimique**, le 10/02/2018 à 18:55

Parce que c'est ce que je compte faire après le bac

Par **LouisDD**, le 10/02/2018 à 21:00

Il vaut quand même mieux mettre votre niveau d'étude que votre métier visé, c'est plus compréhensible pour tous !

Sinon je rejoins les autres, c'est essentiellement de la méthodologie et quelques bases, apprendre à travailler et à se gérer.

Et non rien de comparable entre une première année de lycée et même n'importe laquelle du lycée et la première année de fac.

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/02/2018 à 07:38

Bonjour

Tout d'abord je me suis permis de modifier le profil de Mimique.

Ensuite je rejoins ce qui a été dit, la première année est surtout là pour acquérir les bases de la méthodologie et c'est à partir de la deuxième année que l'on commence véritablement à faire du droit.